



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2022

Tél. : 01.64.04.52.37.
Fax : 09.70.62.10.14.
Mail : mairie.stdenislesrebaiss@wanadoo.fr

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept janvier, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de SAINT DENIS LES REBAIS, sous la présidence de Monsieur Raymond LE CORRE, Maire.

Présents : Raymond LE CORRE - Didier LAPLAIGE - Hélène CATHALIFAUD – Francis ANCELLE – Aurélie VERON - Anne CHAIN-LARCHE - Benjamin TILLIET - Sébastien RAHAULT - Alain STORME - Véronique LEVEQUE

Absents excusés : David PEREIRA TIMOTEO - Alain STORME - Jean- Pierre TARENTO Marie-Louise DAUPHANT- KarineVITALI- Corinne PROFIT

Calcul du quorum : M. le Maire constate que le quorum est atteint, déclare l'assemblée en mesure de délibérer valablement et ouvre la séance.

Recensement des pouvoirs : Corinne PROFIT à Raymond LE CORRE

Secrétaire de séance : Hélène CATHALIFAUD

Procès-verbal : Le conseil municipal adopte et signe le procès-verbal de la précédente réunion qui n'appelle pas d'observation.

- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Souppes-sur-Loing, Chauconin-Neufmoutiers et Nantouillet au SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne).
- **DEBAT** sur les orientations générales du Projet d'aménagement et de Développement Durables et atteste que les principaux échanges n'apportent pas de remarques.
- **ATTRIBUE** le marché de travaux de rénovation de l'église aux entreprises suivantes :
 - Lot n°1 - Façades – SARL FACATEC 4 Cour du Four à Pain Les Fans 77 510 Villeneuve sur Bellot pour un montant total de : **376 802 € HT**
 - Lot n°2 – Couverture Entreprise Wengher – 2 avenue des Aubépines 95 500 Le Thillay pour un montant total de **244 207,50 € HT**
- **ACCEPTE** la proposition du Cabinet Eska Conseil pour un montant total de 8 000 € HT relative à la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation de l'église.



Le Maire,

Raymond LE CORRE